BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ FRANCAISE D'ÉGYPTOLOGIE

RÉUNIONS TRIMESTRIELLES

ET

COMMUNICATIONS ARCHÉOLOGIQUES



N° 7 - JUIN 1951

BULLETIN TRIMESTRIEL
DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ÉGYPTOLOGIE

N° 7 - JUIN 1951

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

12 Avril 1951

La séance a été ouverte à 17 heures, sous la Présidence de Monsieur Jacques Vandier, Vice-Président.

Membres Excusés :

M. P. Montet, Président, retenu sur son chantier de fouilles de Tanis ;

M. Alliot ;

M. Sainte Fare-Garnot ;

M. Stracmans ;

M Van de Walle.

Présentation de nouveaux membres :

La Bibliothèque des Services Culturels de l'Ambassade de France à New-York.

Mlle Legrand ;

Mlle G. Polaillon.

La parole a été donnée en premier lieu au R. P. Pierre du Bourguet. Ce dernier fit à l'Assemblée la relation de son expédition aux Couvents de

Saint-Antoine et Saint-Paul-du-Désert,
près la Mer Rouge,

accompagnée de très beaux clichés de projections en couleurs, illustrant son récent voyage vers les couvents et à travers toute l'Égypte.

M. Jacques Vandier présenta ensuite les points saillants et nouveaux pour l'histoire, la religion et la vie journalière de la Première Période Intermédiaire, qui se dégagent de son livre récemment sorti des presses de l'I.F.A.O. :

La Tombe d'Ankhtifi

La séance fut levée à 18 h. 30

SAINT-ANTOINE ET SAINT-PAUL-DU-DÉSERT

par le R. P. Pierre du BOURGUET

(Je tiens à remercier ici M. et Mme DORESSE qui m'avaient invité à participer à leur expédition)

Il y a des phénomènes historiques qui, par leurs prolongements, transcendent les événements, même les plus marquants de chaque siècle. Le monachisme chrétien, dont les eaux depuis près de deux mille ans ont fini par baigner toutes les parties du monde, est de ceux-là. On ne peut que s'enrichir à mieux connaître sa source et, quand on en a l'occasion, les lieux d'où elle a surgi.

C'est à deux saints personnages égyptiens, Paul de Thèbes dit l'Ermite et Antoine, dit le Grand, que la tradition fait remonter la fondation du monachisme chrétien.

Le premier en date, Paul de Thèbes, a été signalé à l'attention de Saint-Jérôme qui en a fixé les traits par deux disciples immédiats de Saint-Antoine, eux-mêmes contemporains de Saint-Paul et qui l'ont vraisemblablement connu (1).

A l'âge de quinze ans, dénoncé comme chrétien par son beau-frère et, nous dit élégamment Saint-Jérôme, « se résolvant à faire volontairement ce qu'il était obligé de faire par force » (2), il s'enfuit dans les montagnes désertiques où, réfugié dans une grotte, il passe quatre-vingt-dix-huit ans dans la prière et la mortification, se nourrissant d'un pain que lui apportait chaque jour un corbeau, enseveli après sa mort par Saint-Antoine qui vivait non loin de là. Paul marque essentiellement le retrait du monde.

Antoine, né en 251, distribue ses biens aux pauvres à la mort de ses parents, confie sa jeune sœur à de saintes femmes et va, lui aussi rechercher la solitude. Son exemple lui attire des disciples qui s'installent dans le voisinage. Il les fuit, puis se décide à les organiser : les moines restent dispersés dans des huttes, des grottes ou des ruines où ils peuvent se consacrer à l'oraison et à la pénitence, mais se réunissent obligatoirement le samedi et le dimanche pour la prière et le repas en commun. Sa première fondation est à Pispir, non loin du Nil, dont il ne reste à peu près rien. Mais en 315, il recherche une solitude plus absolue dans le désert de la mer Rouge, où se trouvait déjà son devancier. D'autres disciples l'y suivent, et c'est sa seconde fondation, celle-ci encore vivante : Saint-Antoine-du-Désert. Il mourra tout auprès, dans sa grotte en 356 à l'âge de 105 ans. Tous détails que nous fournit Saint-Athanase, contemporain et ami de Saint-Antoine.

Les monastères de Saint-Antoine et de Saint-Paul ne sont donc pas les premiers en date. Pispir les a précédés. Mais de tous les monastères encore vivants du monde chrétien, il y a des chances pour qu'ils soient les plus anciens.

Ils sont situés dans la partie Est de l'Egypte, Saint-Antoine sur le versant Nord-Ouest, Saint-Paul sur le versant Sud-Est de la chaîne du Galala du Sud, à quelque cinquante kilomètres des bords de la mer Rouge.

L'histoire du monastère de Saint-Antoine tient en quelques dates : son éloignement, tout en le laissant exposé aux incursions des peuples de l'Est, l'a mis à l'abri des grands événements du pays. Selon la tradition des moines, bâti en 315 du vivant de Saint-Antoine, il fut très probablement, en tout cas, muni dès cette époque, d'une église et peut-être d'un réfectoire. Selon Abu Saleh (3) qui écrit en 1210, il avait été construit sous le règne de Julien l'Apostat, soit vers 360 et achevé sous le règne du roi de Perse Sapor, soit vers 370. Cette dernière opinion qui est conforme à l'usage des moines d'élever un monastère aussitôt après la mort d'un saint fondateur, pourrait relater, sans infirmer la tradition faisant état d'un établissement plus ancien, la constitution à peu près

complète du monastère avec un mur d'enceinte et, à l'intérieur, des cellules et un « kasr ». Ce dernier, en tout cas, n'est probablement guère postérieur ; celui du Wadi n'Natroun, dont l'emplacement attirait moins au début les attaques date déjà de 444 (4). Tout ce système de défense correspond à l'affaiblissement de l'Empire qui ne peut protéger efficacement ses frontières éloignées, notamment contre les incursions venues de l'Est (5).

Il ne semble pas que les moines de Saint-Antoine aient suivi, comme la plupart des autres, le patriarche hérétique Dioscore après le concile de Chalcédoine en 451 : en 615 le patriarche melkite Jean l'Aumônier charge l'abbé de Saint-Antoine, Anastase, de racheter des captifs chrétiens aux Perses (6).

Mais la conquête arabe rend les coptes, c'est-à-dire les tenants de l'hérésie monophysite, maîtres partout. Pendant les siècles suivants, la position du monastère se renforce. C'est à la fois un bastion de l'église copte : en 1160, un moine antichalcédonien y est envoyé pour prêter serment sur le corps du saint (7) — et un lieu de pèlerinage : vers 1350, Ludolph von Suchem nous dit que le monastère est visité par dévotion et « plaisir » (8). Il est riche et pourvu d'une enceinte longue et bien bâtie, mentionnée en 1210 par Abu Saleh (9).

Mais vers 1480, des serviteurs musulmans se soulèvent une nuit et massacrent les moines, laissant le monastère désert pour 70 ans (10). Pendant cette période, les Bédouins y entrent comme ils veulent et font du feu — les traces en sont encore apparentes — dans l'église Saint-Antoine.

Vers 1550, les murs sont relevés et repeuplés par le patriarche Gabriel VIII (11). De là date l'ensemble de l'enceinte intérieure, probablement rebâtie sur les restes de la précédente. Mais la restauration est peu solide et l'esprit d'autrefois n'y est plus. Dès 1672, Vansleb (12) et, après lui, les autres voyageurs notent l'état branlant du mur et des édifices, ainsi que le petit nombre des moines : une vingtaine contre 300 à la belle époque. A la fin du XVIII[e] siècle, de riches coptes financent une seconde restauration (13). Enfin en 1854, le patriarche Cyrille IV, rebâtit le tout selon les plans actuels (14).

Ce qui frappe au premier abord, c'est les dimensions du mur d'enceinte : 10 à 12 m. de haut, 2 à 3 de large, près d'un kilomètre de tour — le chemin de ronde avec parapet sur le désert et la « sakieh » qui sert à introduire les marchandises et que les voyageurs encore récemment devaient utiliser.

Le mur refait par Gabriel VIII, puis par les riches coptes, montre encore ses ruines à une trentaine de mètres en retrait de l'enceinte ainsi qu'au-delà de l'église Saint-Antoine et du jardin qui s'étend derrière celle-ci.

Il reste quelques pierres d'un mur plus ancien, avec l'emplacement d'une porte, restes peut-être de la toute première enceinte qui devait, en effet, n'englober que l'église, le réfectoire, le kasr et quelques cellules.

Le kasr est carré. Il contient une chapelle, des magasins et un puits. Mais la partie supérieure qui est de briques séparées par des poutres en bois de palmier, date de 1560. La base, elle, est en pierres, au moins contemporaine du kasr de Wadi n'Natroun, et peut-être, pour les raisons susdites, antérieure à celui-ci.

Les églises et chapelles sont au nombre de six : l'église nouvelle qui est récente et, d'ailleurs non employée ; l'église de la Vierge au-dessus du réfectoire et qui est du XVIIIe siècle ; l'église Saint-Marc, près du mur Est, dédiée à un moine du XVIIe siècle mort en odeur de sainteté, bâtie sur une autre dont parle Vansleb ; la chapelle Saint-Michel-Archange dans le kasr, qui est du XVIIe siècle ; et les deux plus importantes qui sont :

1) L'église Saint-Pierre-Saint-Paul : elle est de forme carrée avec neuf coupoles sur de minces colonnes ; un jubé sépare le chœur de la nef. Elle a été bâtie en 1772 sur une petite église déjà vue par Vansleb un siècle auparavant, mais qui n'est pas mentionnée par Abu Saleh au XIIIe siècle ;

2) L'église Saint-Antoine, qui mesure vingt mètres de long sur dix de large et comprend un sanctuaire fait de trois chapelles avec coupoles, un chœur et une nef voûtée, avec une aile ouest accolée à celle-ci.

Abu Saleh la mentionne, mais l'archéologie permet de remonter plus haut. D'une part, le niveau du sanctuaire et du chœur est plus élevé que celui de la nef et de l'aile Ouest ; d'autre part, à celle-ci devait correspondre une nef Est. C'est cet ensemble de la nef et des deux ailes qui devait, étant donnée la différence du niveau, constituer l'église ancienne. Certains (15) veulent y voir l'église dédiée à la Sainte-Vierge du vivant de Saint-Antoine selon la tradition. Mais d'une part, on ne connaît point d'église au nom de Marie avant le Ve siècle, et d'autre part, il est peu admissible que l'on ait élevé une église en l'honneur d'un saint, si grand fût-il, sur l'emplacement d'une autre déjà dédiée à la Sainte-Vierge. D'ailleurs la présence et la place des trompes sous la coupole principale ne permettent pas d'assigner à l'église une date antérieure au VIIIe siècle.

Les peintures sont postérieures. Elles représentent le Christ en gloire avec des moines et des anges, la Vierge, le serpent de Moïse, quelques saints dont Antoine et Paul, dans la nef, plusieurs cavaliers dont l'un, en costume romain, perce un dragon, tandis qu'en arrière-plan on aperçoit une église byzantine. Le style de celle-ci, assez récent permet de dater l'ensemble, au plus haut, du XVe siècle.

C'est dans l'église Saint-Antoine que les moines se réunissent pour les offices après avoir laissé leurs sandales à la porte. En semaine les cérémonies vont de 4 h. à 6 h. 1/2 et de 16 h. à 16 h. 1/2 et, le dimanche de 1 h. du matin à 7 h. (les Dimanches d'Avent et de Carême, du coucher au lever du soleil). Individuellement, ils doivent en outre prier une demi-heure dans la journée et faire 150 prostrations complètes avec autant de signes de croix.

Les cellules sont petites, quelquefois pourvues d'un étage et d'une terrasse. Actuellement, elles contiennent un lit et des couvertures. Les moines — une trentaine, dont beaucoup de jeunes — vivent surtout dans le jardin, lequel est pourvu d'une source, maintenant comprise dans l'enceinte. Ils travaillent peu : jardin, cuisson du pain, construction des cellules, et le travail n'est pas obligatoire. Leur règle a donc bien conservé sur ce point la coutume antonienne, centrée sur la prière et la pénitence.

l'organisation du travail ayant été introduite par Pakhôme.

Ils prennent leurs repas individuellement ou par groupes dans la cellule. En principe un seul repas par jour, deux selon les forces. Pas de viande, sauf le dimanche et les jours de fête, mais du blé qui vient de Bouche chaque mois à dos de chameau, des légumes, des olives, du fromage. Du vin, seulement le dimanche, autrement de l'eau ou de la tisane.

Ils ont pour vêtement une sorte de chemise en laine sur la peau, et au-dessus une galabieh ; les moines parfaits portent en outre l' « askim » du grec *schêma*, bande noire qui pend sur la nuque, reste du « vêtement angélique » qu'un ange avait enjoint à Antoine de porter et qui oblige à 300 prostrations par jour au lieu de 150, ainsi qu'à des jeûnes plus fréquents. Sur la tête, ils ont une calotte et un turban. Leur Supérieur leur alloue L. E. 10 par an pour renouveler leur garde-robe.

La grotte dans la montagne où Saint-Antoine est dit avoir vécu est d'accès facile : une heure de marche aisée dans les pierres en montant. Au pied d'un rocher à pic, une petite terrasse permet d'arriver au trou. Il y a d'abord un couloir d'une dizaine de mètres de long, sur 0 m. 50 de large et 1 m. 50 de haut. La grotte elle-même a 7 m. de long sur 2 de large et 3 de haut.

Le monastère de Saint-Paul, auquel on parvient en revenant vers la mer Rouge pour contourner la chaîne du Galala, est situé dans un cirque de montagnes et dans un site beaucoup plus sauvage que celui de Saint-Antoine, lequel, placé au pied du mont Colzim voit s'étendre devant lui la plaine de l'Araba, large de 30 km.

Son histoire est encore moins balisée que celle de son voisin. On sait par un manuscrit du monastère syrien du Wadi n'Natroun que les coptes monophysites ne l'occupèrent qu'au VIIIe siècle (16). En 1550, Gabriel VIII le restaura comme Saint-Antoine, ce qui laisse supposer qu'il avait été dévasté de la même manière (17). En 1701, Jean XVI le reconstruit (18).

Il est beaucoup plus petit que Saint-Antoine : 1 hectare 1/2 contre 6. L'enceinte, au Sud est surmontée de cellules sur deux lignes parallèles, ce qui correspond à un stade assez ancien.

Il y a peu de renseignements à tirer du kasr et des autres édifices. Mais l'église Saint-Paul paraît assez ancienne, non pas la partie au-dessus du sol, avec ses coupoles, qui remonte à deux siècles, mais la crypte, où l'on descend par deux escaliers, l'un à chaque extrémité. L'ensemble est un carré de 9 m. de côté, avec une séparation qui fait paraître la salle plus large que longue. A droite du sanctuaire, se trouve une grotte de 3 m. sur 2, qui serait celle de Paul l'Ermite : contre le mur, une cuve en pierre, couverte d'une étoffe, serait le tombeau du Saint.

Une Vierge avec l'enfant, entourée d'anges, décore un côté de la crypte. D'autres peintures sous la coupole qui surplombe l'escalier Nord représentent des cavaliers, notamment Saint-Georges délivrant la fille du roi, Saint-Démétrius, Saint-Philopator avec le démon, Saint-Théodore, Saint-Boctor, Saint-Ménas avec ses chameaux, Saint-Séfein avec un chien, Saint-Macaire. Elles sont d'un style moins byzantin et plus pur, peut-être plus ancien que celles de Saint-Antoine.

Les heures de prière sont les mêmes qu'à Saint-Antoine, sauf que pendant l'Avent et le Carême, l'office de nuit du samedi au dimanche dure de 8 h. du soir à 8 h. du matin, consistant presque uniquement en hymnes et lectures, ponctuées de *Kyrie eleison* et d'*Alleluia*, avec accompagnement épisodique de cymbales et de triangles. A ces offices, les moines ne sont pas tenus de rester tous tout le temps. Il peut arriver qu'à 4 h. du matin le dimanche, il ne reste plus que le chanteur et son servant, jusqu'à l'heure de la messe où tous se réunissent de nouveau.

Le genre de vie des moines ne diffère pas de celui de Saint-Antoine. Les jours de jeûne sont au nombre de 250 par an : 55 pour la fête du Jugement, 40 pour la fête de Noël, 44 pour celle des Apôtres Pierre et Paul, 15 pour celle de la Sainte-Vierge, 40 pour le Carême, 56 répartis entre diverses fêtes. Aux repas, le poisson salé que les

moines vont de temps en temps pêcher en expédition à la mer Rouge, est assez en honneur.

Cette description de l'état actuel et de la vie de ces monastères a donc permis de dégager leur caractère ancien. Celui de Saint-Paul demanderait une étude plus approfondie, mais celui de Saint-Antoine nous livre plusieurs éléments : le kasr, un pan de mur, qui peuvent remonter aux années qui ont suivi immédiatement la mort du Saint ; et, dans tous deux, les moines ont gardé une forme de vie mi-érémitique et bien des coutumes de cette période, la première du monachisme chrétien.

---

(1) *La Vie de Paul de Thèbes*, par S. JÉROME, in *Les Pères du Désert*. Textes choisis et présentés par Paul DRAGUET, Plon 1949, p. 75.

(2) *Ibid*, p. 77.

(3) ABU SALEH, *The Churches and Monasteries of Egypt* (trad. B. EVETTS), Oxford 1895, p. 161.

(4) EV. WHITE, *The Monasteries of the Wadi'n Natrum*, part III, p. 7 et 31, New-York 1933.

(5) G. HANOTAUX, *Histoire de la Nation Egyptienne*, t. III, p. 475.

(6) Paul VAN CAUWENBERGH, *Etude sur les moines d'Egypte*, Paris Geuthner 1914, p. 74, note 1.

(7) ABU SALEH, op. laud., p. 24.

(8) Cité par H. Romilly FEDDEN, *A Study of the Monastery of St-Anthony*, in *Bull. of the Fac. of Arts*, vol. V, part I, p. 40.

(9) ABU SALEH, op. laud., p. 160.

(10) *Félix Fabri*, cité par H. R. FEDDEN, op. laud., p. 42, note 2.

(11) *Ibid*, p. 42.

(12) F. VANSLEB, *The present state of Egypt*, London 1678, p. 181.

(13) H. R. FEDDEN, p. 48.

(14) *Ibid*, p. 49.

(15) *Ibid*, p. 53.

(16) EV. WHITE, op. laud., part II, p. 390.

(17) H. R. FEDDEN, op. laud., p. 42, note 3.

(18) *Ibid*.



Fig. 1. — L'ensemble du monastère Saint-Paul.



Fig. 2. — Saint-Paul. Dans la crypte, les moines réunis pour l'office.

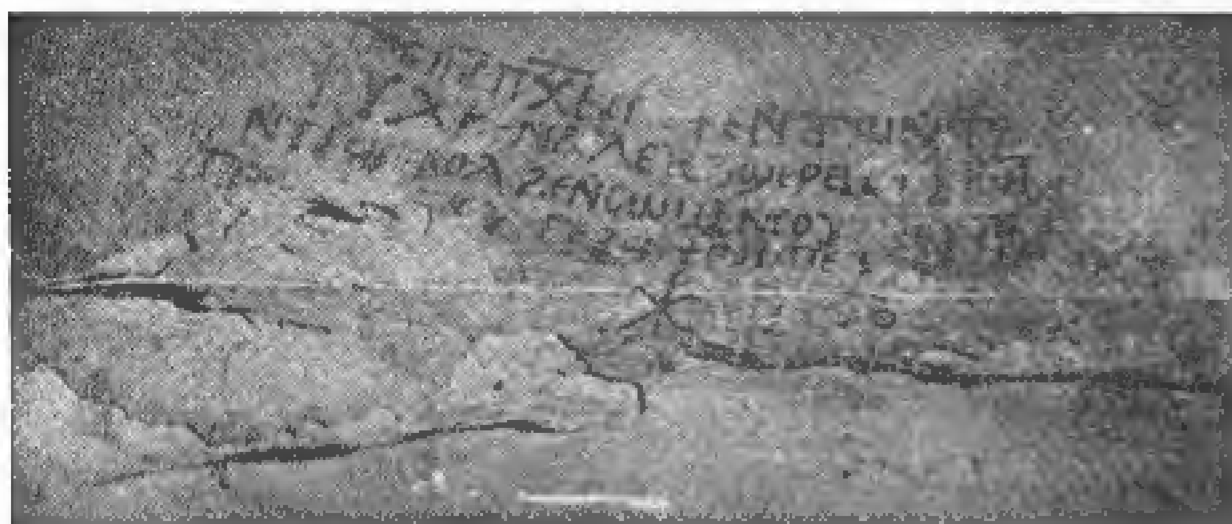


Fig. 3. — Saint-Paul. Inscription funéraire datée de l'an 870 des Martyrs (= 1153 ap. J.C.).



Fig. 4. — « En cette année, on amènera aussi l'ânesse et elle labourera en temps (voulu), elle obéit à (son) conducteur, et il ne lui manque que la parole ». (Papyrus Lansing).

LA TOMBE D'ANKHTIFI

par J. VANDIER

La tombe d'Ankhtifi est située entre Louxor et Assouan, un peu au nord d'Esneh, à proximité du village actuel de Moʿalla ; le site ancien, qui s'appelait Héfat, appartenait au 3ᵉ nome de Haute Egypte. La tombe est creusée dans un piton rocheux de forme pyramidale, et son plan est particulièrement irrégulier : ses murs ne sont ni égaux, ni parallèles, et les 30 piliers, réservés dans la masse rocheuse, sont répartis, sans ordre défini, sur trois rangées. Les scènes qui décorent les parois et les piliers ont, malheureusement, beaucoup souffert. En revanche, l'inscription biographique, sans doute parce qu'elle était gravée, et non peinte, a mieux résisté aux ans. Elle couvre sept des piliers de la tombe.

Le texte nous apprend qu'Ankhtifi qui était, par droit de naissance, nomarque d'Hiérakonpolis, avait ajouté à cette charge, dans des circonstances auxquelles il fait lui-même allusion au début de son récit biographique, celle de nomarque d'Edfou. Des troubles s'étaient produits à Edfou, par la suite de la mauvaise gestion du nomarque de cette ville, Khouou. La situation était si grave qu'une intervention était devenue indispensable. Ce fut Ankhtifi qui fut chargé de rétablir l'ordre dans le nome, et il s'acquitta, avec un complet succès, de la délicate mission qui lui avait été confiée par Horus. Le terme prête à équivoque. Doit-on supposer que le dieu d'Edfou l'avait désigné lui-même, peut-être à la suite d'un oracle, comme pacificateur du nome ? Ou bien le mot Horus désigne-t-il, ici, le roi ? Rien ne nous permet de trancher cette question d'une manière certaine. La même expression se lit sur une stèle de la XIIIᵉ Dynastie, trouvée à Hiérakonpolis, et que je n'ai pas pu utiliser dans mon ouvrage sur Moʿalla, car j'en ai eu connaissance trop tard. Hor-

emkhâouf, sur sa stèle, publiée par Hayes, J. E. A., XXXIII (1947) s'exprime, en effet, dans les termes suivants : « Horus, vengeur de son père me chargea d'une mission à la Résidence. » Il s'agissait de ramener à Hiérakonpolis deux statues divines. D'après ce texte, il semblerait que l'Horus, mentionné par Ankhtifi, dût être, plutôt que le roi, le dieu d'Hiérakonpolis. On ne doit pas oublier que Moᶜalla se trouve dans le nome d'Hiérakonpolis, et on est tenté de parler, à propos de ces deux textes, que sépare un demi-millénaire, d'un usage local. Quoi qu'il en soit, le succès qu'avait remporté, à cette occasion, Ankhtifi, lui avait valu, dans toute la région, une situation privilégiée, sur laquelle il s'étend avec complaisance. Il rappelle même, à ce propos, comme pour prouver que la valeur, chez lui, n'avait pas attendu le nombre des années, la mission dont l'avait chargé, autrefois, son prédécesseur Hotep, et qu'il avait remplie avec tant d'adresse qu'il peut ajouter : *ce n'est certes pas une chose que j'ai trouvé avoir été faite par d'autres chefs, dans ce nome.* Après quoi, il reprend la suite de sa biographie. Il s'étend, d'abord, assez longuement, sur ses « bonnes œuvres », puis aborde les récits de guerre. L'action se localise, au début, à l'Ouest d'Ermant. Les forteresses de cette région avaient été prises par les gens de Thèbes et de Coptos. Ankhtifi reprend d'abord ces places fortes, et remonte ensuite le Nil, pour reprendre des villes, situées évidemment plus au Sud. Enfin, après l'issue victorieuse de cette campagne, il se dirige vers le Nord, pour s'attaquer à l'ennemi dans son quartier général, sur le territoire thébain, mais ses éclaireurs cherchent en vain leurs adversaires qui, par crainte, n'osent pas sortir de leurs places fortes.

C'est sur ces faits d'armes que s'achèvent les récits de guerre. A vrai dire, nous restons sur une déception : nous aurions aimé être mieux renseignés sur les conséquences de cette campagne, et sur le traité qui dut en être la conclusion, mais Ankhtifi ne juge pas utile de préciser les avantages qu'il retira de cette campagne. Peut-être sa victoire n'avait-elle pas été aussi complète qu'il s'était plu à le dire, et n'était-il resté, volontairement, dans le vague que pour éviter des précisions qui n'auraient pas été à son avantage.

Ankhtifi poursuit son récit par un texte d'une nature tout à fait différente, dont l'unique objet est d'effrayer les éventuels violateurs de sa tombe. Ici apparaît le dieu local Hémen, sur lequel nous aurons l'occasion de revenir, et qui joue, en l'occurrence, un rôle de grand justicier.

Après avoir fait de sa tombe une description élogieuse, Ankhtifi nous parle de son administration bienfaisante. Il débute par des généralités : *J'ai donné du pain à l'affamé, des vêtements à celui qui était nu ; j'ai oint celui qui n'était pas oint, et j'ai chaussé le va-nu-pieds ; j'ai procuré une femme à celui qui n'avait pas de femme, et une sépulture à celui qui n'avait pas de sépulture ; j'ai donné une chèvre à celui qui n'avait pas de chèvre ; j'ai nourri l'orphelin de mes propres mains et j'ai oint la veuve.* Toutes ces bonnes actions appartiennent à un formulaire tout à fait classique à cette époque, sinon dans la forme où elles sont énumérées, du moins, par l'esprit dans lequel elles sont rappelées.

Ankhtifi en arrive, ensuite, à un fait plus précis, une famine épouvantable qui avait désolé toute la région pendant son administration. Si grande avait été la faim, que les gens en étaient arrivés à manger des enfants. C'est un des deux seuls cas d'anthropophagie dont les textes égyptiens nous ont conservé le souvenir ; l'autre est mentionné par les fameuses lettres de Hékanakht, un peu plus tardives, puisqu'elles datent de la XIe Dynastie.

Les mentions de famine sont fréquentes à cette époque : dans une période de guerre civile comme celle-là, de tels accidents étaient inévitables ; l'irrigation était négligée, les paysans étaient, au moins partiellement, mobilisés, les réserves étaient moins abondantes. Qu'un Nil bas survînt, et la catastrophe se produisait nécessairement. La famine dont parle Ankhtifi, et qui est mentionnée par d'autres monuments contemporains, doit avoir été terrible. L'insistance que met Ankhtifi à dépeindre ce fléau et à énumérer les mesures qu'il avait prises pour en atténuer les effets, semble bien prouver que sa situation politique se trouva fortifiée dans toute la région qu'il avait réussi à préserver de la disette grâce à sa bonne administration.

Si Ankhtifi se montre, à juste titre, fier de ses talents d'administrateur, il ne se montre pas moins fier de la tombe qu'il s'était fait faire à Moʿalla. C'est la deuxième fois qu'il en parle, et il en fait ressortir la perfection en s'aidant de comparaisons mythologiques parfois difficiles à interpréter.

Le reste des inscriptions ne nous apporte aucun renseignement précis sur la vie de notre héros. Ankhtifi retombe dans le vague d'un formulaire sans intérêt historique. Il parle de nouveau de la famine, et précise, c'est le seul détail original, que son action bienfaisante s'est étendue de Dendérah, vers le Nord, à Eléphantine, vers le Sud. Puis il consacre quelques lignes à un nouvel éloge personnel d'un ordre très général, relatif à son activité sociale et à ses hauts faits militaires. Le texte qui suit est d'une difficulté désespérante. Il semble qu'Ankhtifi fasse allusion à une cérémonie de purification qui avait lieu le soir de son anniversaire, et à la joie qu'éprouvaient ce jour-là, ses administrés. Enfin, l'inscription biographique se termine, comme elle avait commencé, par une titulature.

Les événements historiques auxquels font allusion les inscriptions de Moʿalla, étaient jusqu'à présent, parfaitement inconnus. Aussi importait-il de les situer avec le plus d'exactitude possible dans l'histoire de cette époque. Je vous donne, sans entrer dans le détail des faits, les résultats auxquels je suis arrivé. On sait que l'Egypte, vers 2200, fut gouvernée par un roi d'origine hérakléopolitaine, qui avait usurpé le pouvoir. Ce roi et ses successeurs gouvernaient nominalement tout le pays, mais, en fait, le Delta échappait, en grande partie, à leur pouvoir, et la Haute Egypte, d'Eléphantine à Abydos, était plus ou moins soumise à l'autorité des nomarques de Thèbes. Cette situation se prolongea près d'un siècle, jusqu'au jour où un des nomarques de Thèbes se déclara roi. Ankhtifi vivait quelques années avant cet événement. Grâce aux inscriptions de la tombe nous savons que l'autorité des nomarques de Thèbes n'était pas unanimement reconnue en Haute Egypte. Les trois nomes méridionaux, grâce à l'énergie du nomarque d'Hiérakonpolis, Ankhtifi, étaient restés fidèles à la dynastie hérakléopolitaine.

Ankhtifi, d'abord vainqueur, ne tarde pas à succomber, et sa défaite, dont il ne nous parle pas évidemment dans les textes de sa tombe, fut, pour son adversaire thébain, l'occasion tant désirée de se proclamer roi. Il régna sous le nom de l'Horus Sébertaoui Antef. Il est difficile de donner, d'une façon certaine une date absolue aux événements que je viens de vous raconter ; on peut cependant admettre qu'ils se sont passés approximativement vers 2100.

La tombe d'Ankhtifi n'est pas seulement importante par les renseignements historiques qu'elle nous apporte. Elle est une des rares tombes décorées de cette époque, et même si les représentations sont souvent en mauvais état, elles sont loin de manquer d'intérêt. Comme toutes les époques troublées, la Première Période Intermédiaire a presque entièrement ignoré les beaux-arts. Seule, l'école thébaine, sans doute grâce à l'influence personnelle des nomarques, puis des rois, a conservé les bonnes traditions. Ailleurs, le style est souvent négligé, mais il est toujours vivant.

Parmi les scènes les mieux conservées, nous avons d'abord une scène de chasse au boomerang. Ankhtifi, accompagné de sa femme et d'un serviteur, lance son arme au milieu d'un fourré de papyrus qui constitue la partie la plus originale du tableau, par la disposition stylisée des ombelles de papyrus et par l'attitude des oiseaux qui circulent tranquillement d'une rangée de tiges à l'autre.

La scène de pêche au harpon accompagne, comme si souvent en Egypte, celle de la chasse au boomerang. Nous n'avons pas ici, comme d'habitude, un registre inférieur réservé aux marais et aux poissons, ni une montagne d'eau sur laquelle se détachent les deux victimes. Les poissons sont disposés sur toute la hauteur de la paroi, devant le nomarque, comme si la paroi elle-même figurait le marais. Les poissons les plus divers sont représentés, et, parmi eux, deux magnifiques « chiens du Nil » (Kelb elbahr, identifiés par Keimer). *L'hydrocyon forskalii,* ou chien du Nil, n'avait jamais été reconnu sur un bas-relief égyptien, et comme ces poissons abondent encore aujourd'hui dans le Nil, les naturalistes s'étaient étonnés de